

MARINGUES



Flash infos

Informations diverses

Mission locale / Espace jeunes

Pour un meilleur suivi et un bon accueil des jeunes, l'équipe de la Mission Locale a été réorganisée. Depuis le mois de MARS c'est Hervé TORREGROSA qui assure la permanence en Mairie (chaque Mercredi, de 9 heures à 10 heures 30).

Plan cadastral sur internet

La Direction des Services Fiscaux du Puy-de-Dôme informe les usagers que le plan cadastral sur tout le territoire est consultable sur le site Internet « cadastre.gouv.fr » depuis quelques mois.

Transports scolaires Aide aux familles

Le Conseil Général poursuit son action en faveur des familles dont les enfants utilisent un transport scolaire (Fer ou Route) pour se rendre dans leur établissement.

Il rembourse la participation familiale annuelle à partir du 3^{ème} enfant transporté ; les enfants peuvent être pensionnaires, demi-pensionnaires, scolarisés de la maternelle à l'université.

Les familles concernées, peuvent retirer l'imprimé prévu à cet effet, en Mairie.

Don du Sang



**Venez nombreux
aux prochaines collectes :**

Le jeudi 24 juillet 2008
de 8 heures 30 à 11 heures 00

Le vendredi 03 octobre 2008
de 16 heures 30 à 18 heures

Salles d'Honneur et
Annexe – Place de la Mairie

LA CAF Supprime la déclaration de ressources

Depuis Avril, pour la première fois, vous ne recevez plus le formulaire de déclaration de ressources à compléter et à retourner à la CAF.

Dans un souci de simplification, elle récupère les informations dont elle a besoin directement auprès de l'administration fiscale.

2008 est une année de transition pendant laquelle la CAF va tenir compte de vos ressources de 2006.

Ne vous inquiétez pas, si en Juillet le montant de vos prestations reste inchangé. Inutile de vous manifester.

A partir de Janvier 2009, vos droits seront calculés pour la totalité de l'année civile à partir des ressources 2007.

Etat Civil 2007

Naissances : (hors commune) 34
Mariages : 9
Décès : 48 dont 16 hors commune.

Je voulais vous le faire partager

Ce bulletin d'information municipal, premier du nouveau mandat, me donne l'occasion d'adresser mes sincères remerciements ainsi que ceux de mes colistiers, aux très nombreux Maringois et Maringaises, qui nous ont accordé leur confiance lors du scrutin de Mars dernier.

Plus de 90 % des suffrages exprimés se sont portés sur la liste que j'avais l'honneur de conduire, et ce qui est encore plus remarquable plus de 50 % des électeurs inscrits.

L'ensemble du Conseil Municipal a conscience de cet immense témoignage de soutien. Cela constitue un véritable encouragement à poursuivre notre action en faveur du développement de Maringues.

La tâche que vous nous avez confiée demande beaucoup d'énergie, de mobilisation.

Nous devons assurer la gestion de la commune avec rigueur, équité, en faisant prévaloir les valeurs de solidarité auxquelles nous sommes très attachés, et dans le respect de chacun.

Dans ce bulletin, vous pouvez prendre connaissance de l'avancement des chantiers, de nos projets, du budget, de l'organisation du travail municipal, de la vie de l'école, de la médiathèque, de l'activité du complexe sportif, des festivités, de quelques informations de la Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier.

Sa présentation a été revue, ainsi que les couleurs. Ce nouveau look demeure aussi sans publicité. C'est un souhait des élus ; pour nous, cela favorise une plus grande objectivité.

Je voudrais terminer mon propos par quelques remarques sur l'image de notre commune. MARINGUES a beaucoup changé ces dernières années ; elle a bonne réputation, sa renommée est celle d'une commune bien équipée, où il fait bon vivre, avec de belles réalisations, où l'environnement paysager et architectural a été bien conservé et mis en valeur.

Les appréciations sont souvent flatteuses, et je n'en suis pas fâché.

Vous pensez sans doute que je ne suis pas objectif ! Je crois que je le suis, partout dans mes déplacements, j'entends parler de Maringues en très bons termes, et aussi de la Communauté de Communes qui participe fortement à cette image.

Bernard FAURE



Travaux

dans les villages et le centre bourg



Le 25 avril, les responsables de l'association « Les Amis de la Prade » du village des Fourniers ont souhaité inviter les élus ainsi que les agents techniques afin d'inaugurer les travaux de réfection de la salle du village.

Les agents municipaux ont procédé à la pose de caniveaux au village de Sanat Bas pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales et ainsi éviter les accumulations d'eau en bordure de route.



Toujours dans le cadre de la rénovation du centre bourg, l'équipe de maçonnerie effectue des travaux de dallage place Michel de l'Hospital et rue de Barny. Les murs de soutènement de la place ainsi que les bordures de trottoirs ont été déposés et seront remplacés par des jardinières qui seront-elles-mêmes reliées par des escaliers en pavés.



Des places de stationnement sont prévues et seront matérialisées au sol également par des bandes de pavés identiques aux travaux déjà effectués en centre bourg.

En dernier lieu, les bandes de roulement se feront avec la mise en place d'enrobé.



Ces derniers mois, suite aux travaux d'enfouissement des réseaux à divers points de la commune, les agents techniques ont procédé à la réfection des trottoirs et des entrées des riverains.

Suite à des désagréments de résistance du goudron rue de la Croix du Fût, l'entreprise EUROVIA va prochainement effectuer les travaux nécessaires de revêtement de la route.



Acquisition de nouveaux matériels

Chaque année à pareille date, les matériels de tonte fonctionnent à plein régime.

Aussi, après 15 années de service, une tondeuse tractée est arrivée à son terme ; un nouveau matériel a été commandé à Limagne Nature Motoculture à Maringues.

Le parc automobile a aussi été doté de nouveaux véhicules : un camion IVECO de 3,5 tonnes pour l'équipe de maçonnerie, ainsi qu'un véhicule utilitaire de marque Citroën « NEMO » pour les services de la cantine et la livraison des repas à domicile ; ce véhicule est venu en remplacement d'un « BERLINGO » acquis en tout début d'année et accidenté récemment.

Projet de construction

d'un équipement associatif et sportif



Où en est le dossier ?

Lors de nos précédents bulletins, diverses informations ont été publiées sur ce projet d'envergure, important pour la commune et nos associations.

Tout au long de l'année 2007, des réunions de travail se sont tenues régulièrement avec la commission spécifique, et l'équipe d'ingénierie.

L'Avant-Projet Définitif (APD) a été validé par le Conseil Municipal en fin d'année.

La demande de permis de construire est actuellement en cours d'instruction par les services de la DDE ; parallèlement, l'architecte Monsieur BOUCHAUDY, travaille à l'élaboration du dossier de consultation des entreprises (DCE).

On peut raisonnablement penser que l'appel d'offres sera lancé à l'automne.

Si tous les lots sont attribués, le démarrage du chantier pourrait alors se faire en fin d'année, début 2009, pour un planning de 14 mois environ.

Pour le financement de cette opération, la commune va solliciter le concours des collectivités départementale et régionale, qui devraient apporter des subventions conséquentes.

Les associations utilisatrices (USM – TCM) ont également demandé à leur fédération une participation financière.

Dans le prochain numéro (à paraître en Décembre), le plan de financement définitif sera publié ainsi que le résultat de l'appel public à la concurrence.

Création

de logements locatifs sociaux

La commune envisage de réaliser prochainement la création de 7 logements locatifs sociaux, en partenariat avec l'OPHIS du Puy-de-Dôme.

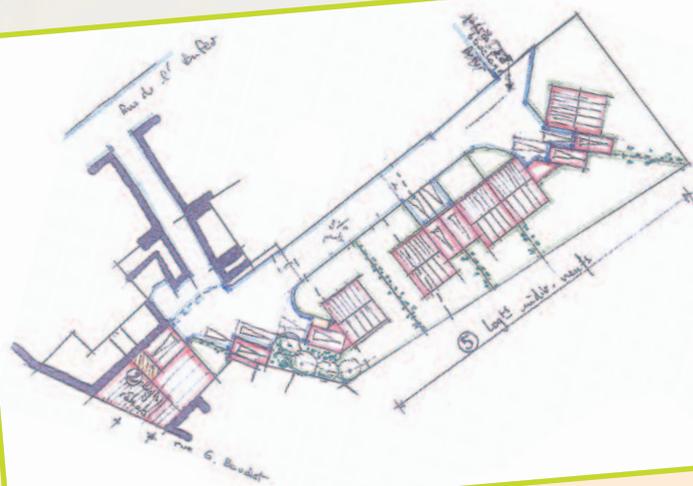
Cette opération se situe à proximité immédiate du centre ville, rue Gabriel Boudet (face à la résidence du Beffroi).

L'emprise foncière concerne les parcelles AM 396, 431 et 432 (en jaune) ; elle comprend une maison d'habitation sur 3 niveaux élevés sur cave, avec 2 entrées, une grange avec une partie garage et un grand terrain à l'arrière.

Ces immeubles ont été récemment acquis pour le compte de la commune par l'Etablissement Public Foncier (EPF-Smaf).

Le programme des travaux comprendra la réhabilitation de la maison sur rue en deux logements locatifs et la construction sur le terrain de 5 pavillons neufs avec garage et jardin.

Cette action en faveur de l'habitat social s'inscrit plus largement dans le cadre du Plan Local d'Habitat (P.L.H.) élaboré par la Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier.



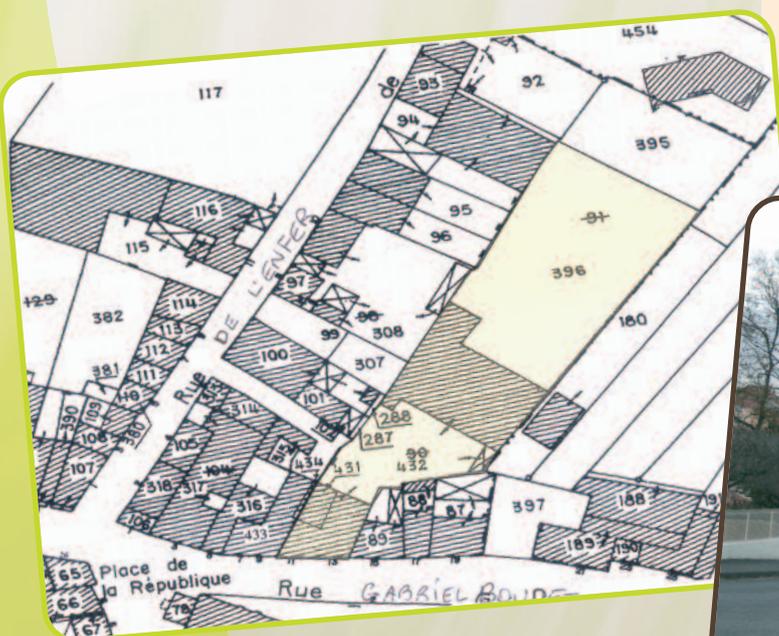
Une aide financière pourra être allouée par l'Etat, dans le cadre de la Dotation Globale d'Equipement (D.G.E.).

Une demande a été déposée en Janvier dans ce sens.

La phase travaux devrait commencer début 2009 ; pour l'heure, le projet est en cours d'étude par les services de l'OPHIS, qui vont d'ici quelques semaines confier cette opération à un architecte.

Le plan d'aménagement publié n'est en rien définitif ; il constitue une base de réflexion, une esquisse autour de laquelle plusieurs propositions seront présentées par le maître d'œuvre.

La restructuration de ce quartier est un élément important en matière d'habitat et d'attractivité de la commune.



Maison Départementale des personnes handicapées

Elle a ouvert ses portes depuis plus de deux ans maintenant, 11 rue Vaucanson à Clermont-Ferrand (Tél. 04.73.74.51.20).

Afin d'apporter aux usagers un service d'accueil encore meilleur, La Maison Départementale des Personnes Handicapées a modifié depuis le 7 avril 2008 ses horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi

Ouverture au Public :

8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Accueil téléphonique :

9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Permanence d'une puéricultrice

Depuis début Juin, une permanence mensuelle est assurée par Madame MALLARET, Puéricultrice, en Mairie, dans le bureau des assistantes sociales (rez-de-chaussée).

Celle-ci se tient tous les 1^{ers} Mardis du mois, de 14 heures à 16 heures, sans rendez-vous.

Madame MALLARET, reçoit toutes les personnes souhaitant obtenir des informations relevant du cadre des missions de la Protection Maternelle et Infantile

L'apprentissage avec un handicap, c'est possible

La Région Auvergne et l'Etat souhaitent faciliter l'accès de jeunes en situation de handicap à l'apprentissage. Un site Internet, accessible via HYPERLINK "<http://www.handiformation-auvergne.org>"

www.handiformation-auvergne.org a été créé afin de relayer l'information liée à l'apprentissage et au handicap.

Une antenne départementale spécifique a été mise en place pour coordonner le dispositif de formation et d'accompagnement des apprentis

Repas à domicile

Tarifs 2008 :

6 € 25 : entrée – viande – légumes

7 € 15 : entrée – viande – légumes
+ 1 complément pour le soir

Suite à un accident de la circulation, le véhicule servant au portage des repas à domicile a dû être remplacé, ainsi que 12 plateaux repas, qui ont été détériorés.

Fête des Mères à L'Ombelle

Comme le veut la tradition, les dames résidentes de l'Ombelle ont reçu une composition florale.



Le S.I.A.D.

Le Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile intervient auprès des personnes âgées ou handicapées et leur permet de rester le plus longtemps possible à leur domicile.

Son rôle :

L'aide à domicile : destinée aux familles, aux personnes âgées ou handicapées afin de leur apporter une aide pour l'accomplissement des tâches quotidiennes : ménage, courses, aide aux repas, aide à la toilette.

Les soins à domicile : Ces soins sont assurés par les aides soignantes sous la responsabilité d'infirmières coordonnatrices. Ce service assure, sur prescription médicale des soins d'hygiène et de confort.

Le service d'auxiliaire de vie : destiné aux personnes handicapées, il permet de disposer de l'aide d'une tierce personne pour les actes essentiels de la vie courante.

La téléassistance : Système simple et sécurisant qui permet d'alerter les secours grâce à une petite télécommande en forme de pendentif.

Le service jardinage/bricolage : il s'adresse à tout public pour accomplir divers petits travaux. Le S.I.A.D. est là pour vous conseiller et vous aider dans les démarches administratives.

S.I.A.D. – 29 Bis Avenue de Verdun 63190 LEZOUX – Tél. : 04.73.73.18.86

Une permanence est assurée en Mairie : Le lundi matin de 10 heures à 12 heures par Madame DAUMAS – Responsable du secteur.



Z.P.P.A.U.P.

Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager

La procédure arrive à terme

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée pendant un mois, du 27 novembre jusqu'au 26 décembre 2007, le Commissaire Enquêteur, Monsieur COURTIAL, a rendu son rapport assorti d'un avis favorable.

Ce rapport a été transmis aux services de l'Etat (Préfecture) qui doivent le présenter à la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites pour un nouvel examen.

Si celle-ci n'émet pas d'observations, le projet devra alors être soumis de nouveau à l'accord du Conseil Municipal pour devenir définitif et opposable aux tiers.

On peut raisonnablement penser qu'à l'automne, la ZPPAUP sera applicable et se substituera aux règles de protection actuellement en vigueur en matière d'urbanisme, c'est-à-dire le périmètre de 500 mètres (à vol d'oiseau) à partir de l'Eglise, édifice classé au titre des Monuments Historiques.

Dans le cadre de la ZPPAUP, des zones de protection seront clairement délimitées, avec des prescriptions claires et cohérentes.



Les illuminations de fin d'année :



Pour marquer les fêtes de fin d'année la municipalité a encore amélioré les décorations de ses rues et quartiers.

Grâce aux agents municipaux qui assurent la mise en place, il a été possible de renouveler des installations (kiosque à musique, boulevard du Chéry etc....) et d'en créer d'autres place du Foirail, square des marronniers

Il est à noter l'effort tout particulier des habitants de Maringues et des villages pour décorer leur maison ou leur jardin et qui contribuent à l'embellissement de la ville.

Les prévisions du 2^{ème} semestre 2008

La commission "**Festivités et Animations**" travaille sur les animations du 2^{ème} semestre 2008 organisées par la municipalité :

Dimanche 29 juin : de 8h30 à 10h30 rallye la route du pain avec 100 à 150 véhicules anciens.

Vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 septembre fête annuelle avec un grand spectacle gratuit le samedi et le feu d'artifice sonorisé le dimanche soir.

A partir du mois de juin visite des maisons et des balcons pour le concours des maisons fleuries

Samedi 15 novembre concours de foie gras

Les décorations de fin d'année.





2008 est une année de changement pour la Communauté de Communes. En effet, les précédentes élections ont été synonymes de l'arrivée de nouveaux élus communautaires, au nombre de 12 sur 24 au total, que l'on peut retrouver dans les nouvelles commissions de travail (Cf. tableau ci-dessous).

M. Bernard Faure a été réélu Président de la Communauté de Communes à l'unanimité et préside aussi la Commission Administration générale. Cette dernière est donc composée du Président et des 5 Vice-présidents : les maires de Luzillat, St André le Coq, St Denis Combarnazat et les 1er adjoints de Limons et Maringues.

Chaque Vice-président a en effet en charge une commission qu'il préside, et où toutes les communes doivent être représentées.

La Communauté de Communes rentre par ailleurs dans la deuxième phase 2008-2012 de son Contrat Local de Développement, l'occasion pour celle-ci de mettre en œuvre de nouvelles actions. Pour plus d'information sur l'organisation, les projets réalisés et en cours : le Programme Local de l'Habitat, le Schéma de développement éolien, la Zone d'Activité, le CLSH ..., et autres renseignements divers, vous pouvez vous rendre sur le site Internet de la Communauté de Communes : limagne-bords-allier.org



La nouvelle équipe communautaire

Les nouvelles commissions

Commission	Président	Composition
Administration Générale, Finances, Développement Economique	Bernard FAURE	D. BUSSON, B. FERRIERE, C. RAYNAUD, C. DESSAPTLAROSE, Y. DENIER
Sports, Scolarité, Enfance et Jeunesse	Yves DENIER	P. BARRIER, J.M. BIGEARD, Y. BURETTE, R. IMBAUD, F. MIGNON, S. MOREL, B. ROYER, L. SOULERAS
Environnement et Développement Durable	Christian DESSAPTLAROSE	G. BONNEAU, C. BONNET, A. DARPOUX, C. GIBOIN, R. IMBAUD, A. PROT, L. SOULERAS
Logement Social, Habitat et Emploi	Claude RAYNAUD	P. BARRIER, A. DARPOUX, C. FRANCOLON, C. IRLES, A. PROT, A.L. ROUX, C. THOMAS
Economie et Tourisme	Bernard FERRIERE	J. M. BIGEARD, G. BONNEAU, C. BONNET, C. IRLES, L. MAZUEL, F. MIGNON, A.L. ROUX
Cadre de Vie Loisirs, Culture et Communication	Dominique BUSSON	Y. BURETTE, C. FRANCOLON, C. GIBOIN, L. MAZUEL, S. MOREL, B. ROYER, D. THOMAS

ANATOLE FRANCE : une école bien dimensionnée

Bonjour,

Notre école accueille cette année près de 275 enfants répartis en 12 classes de la petite section au CM2, une augmentation d'effectif qui a impliqué comme à la rentrée 2006 la création d'une autre classe à la rentrée 2007.

Cette année, la maintenant traditionnelle « classe de neige » a permis aux enfants de développer rencontres, expériences et découverte d'un milieu de vie différent du leur. A cette occasion, les élèves de CM1 et de CM2 ont eu l'occasion de partir à la Bourboule pendant une semaine en janvier pour pratiquer le ski, la randonnée et découvrir le milieu montagnard.

Plusieurs classes sont également affiliées à l'USEP, ce qui a permis aux élèves de CP, CE2 et CLIS de participer à différentes rencontres autour de la lutte, de la course d'orientation, du golf et de divers sports collectifs.

Les activités proposées par le réseau d'écoles du secteur du collège de Maringues permettent aussi de multiplier les expériences culturelles, littéraires, scientifiques et sportives. Les plus petits se sont retrouvés avec d'autres à Randan pour vivre des activités de raquettes. Les rencontres autour de lectures communes sont désormais des moments de retrouvailles pour toutes les écoles du secteur chaque année. Une grande randonnée a également rassemblé plus de 900 enfants en début d'année autour du village de St Sylvestre Pragoulin et le 20 juin, ce sont les plus grands qui ont eu l'occasion de retrouver leurs aînés pour une journée commune avec le collège.

Le réseau d'école a également permis à de nombreuses classes d'exercer leurs talents artistiques à partir de l'argile en modelant, sculptant diverses productions. Les créations des classes de Maringues seront exposées à la médiathèque de Maringues dans le courant du mois de juin.

Cette année se clôturera par la fête de l'école qui aura lieu le 4 juillet 2008 et toutes les classes participeront aux Olympiades de l'école, le 7 juillet 2008.

Les inscriptions pour la rentrée prochaine se font dès à présent à l'école (se munir du carnet de santé de votre enfant, du livret de famille et d'un certificat médical dans le cas d'une première scolarisation).

L'équipe enseignante



Dans des locaux spacieux, le groupe scolaire accueille de nombreux élèves encadrés par une équipe d'enseignants importante.

De nombreux projets sportifs et culturels voient le jour chaque année, ainsi que des projets en commun avec le réseau d'écoles.

Pour les réaliser, que ce soit en maternelle ou en primaire, l'espace ne manque pas pour se détendre ou pratiquer un sport de plein air, dans la cour ou dans la partie aménagée pour : le basket-ball, le volley-ball, le handball, le football ...

De même, la BCD et la salle informatique reliée à l'ADSL permettent d'autres activités





Apprendre en jardinant

Le jardin cultivé par les élèves de la CLIS dans la cour du primaire, leur permet de suivre avec attention son évolution.

Un composteur et un récipient de récupération d'eau devraient compléter cet outil pédagogique.



Plus d'intimité pour le passage aux toilettes

Si les toilettes des plus grands de la maternelle convenaient à l'époque de la restructuration du groupe scolaire, il faut bien convenir qu'actuellement la société a évolué. L'intimité doit faciliter les passages aux toilettes des enfants, passages qui sont des moments importants dans la journée. De plus avec l'accompagnement dans l'école des enfants par les parents, elles se trouvaient sur le passage.

Avec l'avis des parents, des enseignants, des employés de l'école et de la commission scolaire, il avait été décidé de poser des cloisons.

Translucides et encadrées de bois, elles ont été posées récemment. Elles s'harmonisent parfaitement avec les locaux.

Pour la sécurité, ces cloisons semi transparentes doivent permettre au personnel de deviner une présence dans les toilettes.



Un cadre agréable pour les repas

La preuve en est : le nombre d'enfants présents au repas amélioré de Noël 2007 (environ 210), réservé aux enfants qui mangent régulièrement au cours de l'année, il était préparé par la maison de retraite et servi par les employés de l'école et les membres de la commission scolaire.



Le restaurant scolaire peut accueillir de nombreux enfants dans un cadre lumineux avec des espaces séparés pour les grands et les plus petits.



Parents qui accompagnez vos enfants à l'école en voiture, si vous circulez à vitesse modérée et respectez un minimum le stationnement pour ne pas mettre en danger les enfants, vous pourrez apprécier l'opportunité d'avoir un parking, mis à votre disposition, en retrait d'une rue ou d'une route.

Le nouveau Conseil Municipal au Travail

Le Conseil Municipal nouvellement élu lors du scrutin du 9 mars dernier, s'est très rapidement mis au travail.

Le 26 Mars lors de sa première séance, les commissions ont été mises en place. Au nombre de 7, elles sont présidées par le Maire ou l'Adjoint délégué.

Elles se réunissent autant de fois que nécessaire.

Chaque conseiller municipal siège dans deux d'entre elles en fonction de ses compétences et de ses choix personnels.

La commission des Finances est constituée de l'exécutif municipal : le Maire et les 6 adjoints.

Elle se réunit chaque semaine pour traiter les affaires courantes, instruire les dossiers, étudier les projets et définir les grandes orientations de la politique communale.

1^{ère} Commission

FINANCES

Bernard FAURE : Président

7 membres

Finances : Elaboration et suivi du Budget, Suivi de la dette, Fiscalité locale

Marché hebdomadaire

Urbanisme, Politique foncière

Politique de l'habitat

Communication
(Bulletin Municipal, Site Internet...)

Grands projets d'équipements

Gestion du patrimoine

Cimetière communal
(gestion et aménagement...)

Chantier d'insertion

Composition :

Bernard FAURE - Maire

Yves DENIER - Premier-Adjoint

Robert IMBAUD - Maire-Adjoint

Marianne ALZAIX - Maire-Adjointe

Gérard SANCIAUT - Maire-Adjoint

Sylvie REISCH - Maire-Adjointe

Monique BESSON - Maire-Adjointe

2^{ème} Commission

VIE SCOLAIRE

Robert IMBAUD : Président

Sylvie REISCH : Adjointe

7 membres

Organisation et fonctionnement des établissements scolaires

Relations avec les Parents d'Elèves

Restaurant Scolaire

Travaux d'entretien et divers aménagements

Composition :

Gérard BONNEAU

Alain HAUMONTE

Philippe LE PONT

Michel MUS

Catherine REMONDIN

Les Élus à votre écoute

Toujours soucieux d'être au plus près de vos attentes et de vos suggestions, le Maire et les 6 adjoints vous accueillent en Mairie tout au long de l'année. Il est préférable de prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Vous trouverez ci-après les horaires de permanence de chacun d'eux.

3^{ème} Commission

AFFAIRES SOCIALES ET SOLIDARITÉ

Sylvie REISCH : Présidente

Monique BESSON : Adjointe

7 membres

Organisation et fonctionnement du C.C.A.S.

Aide Sociale

Repas et aide à domicile

Secours d'urgence

Relations avec les associations caritatives

Fonctionnement de la Maison Sociale

Relations avec la Maison de Retraite

Actions en faveur des personnes âgées

Suivi du parc de logements sociaux

Composition :

Pierre DESCHAMPS

Lydie KACZMAREK

Luc MAZUEL

Annick PROT

Catherine REMONDIN

Bernard FAURE - Maire

Jeudi : de 17 heures 30 à 19 heures

Yves DENIER - Premier-Adjoint

Jeudi : de 9 heures à 11 heures

Robert IMBAUD - Maire-Adjoint

Vendredi : de 17 heures à 19 heures

Marianne ALZAIX - Maire-Adjointe

Vendredi : de 9 heures à 11 heures

Gérard SANCIAUT - Maire-Adjoint

Lundi : de 17 heures à 19 heures

Sylvie REISCH - Maire-Adjointe

Mercredi : de 9 heures à 11 heures

Monique BESSON - Maire-Adjointe

Mardi : de 9 heures à 11 heures

4^{ème} Commission

TRAVAUX - VOIRIE RÉSEAUX DIVERS

Yves DENIER : Président

Gérard SANCIAUT : Adjoint

8 membres

Voirie : Travaux, Entretien courant (Routes, Trottoirs, Chemins, Places...)

Plantations, Fleurissement et Espaces Verts.

Relations avec les concessionnaires (EDF, GDF, France Télécom, SIEG, SEMERAP...)

Composition :

Pierre DESCHAMPS

Martial GUEHENNEC

Alain HAUMONTE

Laurent LEBON

Philippe LE PONT

Anne-Lise ROUX

5^{ème} Commission

SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

Marianne ALZAIX : Présidente

Yves DENIER : Adjoint

7 membres

Relations avec les associations

Gestion du Complexe Sportif : (fonctionnement, travaux d'entretien...)

Halle de Sports, Maison des Associations, Terrains, Club House, Vestiaires, Salle de Gymnastique...

Elaboration des plannings d'utilisation des locaux.

Composition :

Gérard BONNEAU

Martial GUEHENNEC

Michel MUS

Yves RAILLERE

Jean-Christian ROBILLON

6^{ème} Commission

ACTIONS CULTURELLES

Monique BESSON : Présidente

Robert IMBAUD : Adjoint

7 membres

Organisation et fonctionnement de la Médiathèque

Cinéma

Expositions

Musée des Tanneries

Manifestations culturelles diverses

Composition :

Yolande BURETTE

Myriam LECRIT

Luc MAZUEL

Yves RAILLERE

Anne-Lise ROUX

7^{ème} Commission

FESTIVITÉS ET ANIMATIONS

Gérard SANCIAUT : Président

Marianne ALZAIX : Adjointe

8 membres

Fête Annuelle

Jumelage

Diverses fêtes et concours

Illuminations :

Décorations de Noël

Relations avec le secteur commercial et artisanal

Composition :

Yolande BURETTE

Lydie KACZMAREK

Laurent LEBON

Myriam LECRIT

Annick PROT

Jean-Christian ROBILLON

Les Délégations

Notre commune adhère à la Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier et à plusieurs syndicats intercommunaux. Elle est représentée au sein de ces diverses structures par un ou plusieurs élus délégués, dont la liste est publiée ci-après :

Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier

6 titulaires : Bernard FAURE, Yves DENIER, Robert IMBAUD, Gérard BONNEAU, Annick PROT, Luc MAZUEL

2 suppléants : Yolande BURETTE, Anne-Lise ROUX

Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz (SIEG)

1 titulaire : Yves DENIER **1 suppléant :** Pierre DESCHAMPS

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Basse Limagne (SIAEP)

2 titulaires : Bernard FAURE, Yves DENIER **2 suppléants :** Martial GUEHENNEC, Alain HAUMONTE

Syndicat Intercommunal du Collège de Maringues (SICOM)

4 titulaires : Bernard FAURE, Robert IMBAUD, Michel MUS, Alain HAUMONTE

2 suppléants : Gérard BONNEAU, Catherine REMONDIN

Ciné Parc

2 titulaires : Monique BESSON, Yolande BURETTE

2 suppléants : Myriam LECRIT, Yves RAILLERE

Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile

2 titulaires : Sylvie REISCH, Annick PROT

1 suppléant : Pierre DESCHAMPS

Parc Livradois Forez

1 titulaire : Monique BESSON

1 suppléant : Yves RAILLERE

Actualités de la Médiathèque

Notre médiathèque a pris son rythme de croisière. Les lecteurs sont assidus et aiment à se rencontrer dans ce lieu privilégié où toutes formes de culture se côtoient.

L'Année 2008 a bien commencé

Espace Jeunesse

Du 15 janvier au 12 février 2008 :
Exposition « les comparses dans la B.D. »
(prêt de la BDP).



Semaine de la Poésie :
« Contes et poèmes pour enfants »
racontés par Marie-Claude HANNAH.



Jacky FIALON nous avait enchanté lors de son exposition « NATURABOIS », il vient d'offrir une de ses œuvres à la Médiathèque. Son « moulin de bois » a trouvé sa place à l'espace Jeunesse.

En quelques chiffres, le bilan de l'année 2007 :

- 448 lecteurs
- 8 classes de scolaires sont venues régulièrement

Une baisse de lecteurs actifs (lecteurs ayant emprunté au moins un livre par an) mais un nombre de prêts de livres en hausse.

- 392 livres ont été achetés
- 45 livres ont été donnés

Fonds propre (après désherbage) : 7854 livres

Les animations :

- 18 artistes ont présenté leurs œuvres dans notre salle d'expositions
- 4 expositions, initiation sur un thème choisi, dans les espaces de lecture
- 4 animations dans la salle de projection
- 1 raconte tapis, 1 dédicace d'auteur.



Du 6 mai au 1^{er} juillet 2008 :
Cheminement «Au pays des contes» avec l'exposition d'ouvrages prêtés par la B. D.P.



Raconte Tapis «mer bleue » :
Les enfants (scolaires, centre de loisirs, RAM) ont participé avec ravissement à l'imagination créative d'Irma QUINET

Un petit rappel :

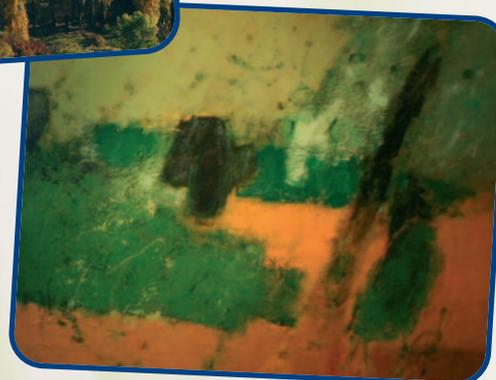
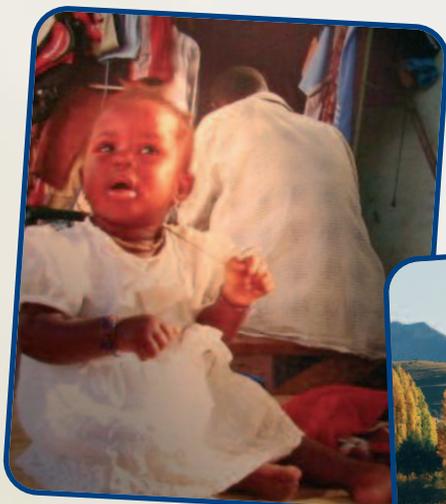
En prenant une carte d'abonnement, avec les règles actuelles, vous pouvez emprunter dans votre Médiathèque sur une année :

52 livres, 52 revues, 78 CD, 52 cassettes,
52 CD-ROM, 52 DVD

et consulter sur place les livres de votre choix.

Salle d'Expositions

Marqueterie, photos, aquarelles, huiles, acryliques se sont succédés durant ce semestre. Chacun a pu découvrir dans ces œuvres d'artistes l'interprétation de sensibilités différentes.



Résultats de « CLASSE POLAR »

4^{ème} édition du prix littéraire avec l'A.B.L.F.

Plusieurs lecteurs de la Médiathèque ont participé au vote de ce prix.

Le premier prix

- du meilleur roman policier a été décerné unanimement par le jury et le public à : « Les hommes qui n'aimaient pas les femmes » de STIEG LARSSON
- de la Nouvelle à : Jean-Claude LAMAZIERE d'Aigueperse pour « tu es mon berger ô saigneur. » (manuscrit déposé à la Médiathèque de Maringues)

Concours « au pays des Contes »

du 1^{er} mai au 30 juin 2008 :
(voir le règlement à la Médiathèque)

- Concours de création de contes : ouvert aux enfants à partir de 12 ans et aux adultes
- Concours de dessins de personnages d'un conte de Charles Perrault : ouvert aux enfants de moins de 12 ans.

Les gagnants seront récompensés le 4 juillet 2008.

Concours de Foie Gras

Le samedi 17 novembre 2007 de nombreux gourmets et visiteurs se sont donnés rendez-vous place de la Mairie pour le 12^{ème} concours de foie gras organisé par la municipalité.

Cette manifestation a connu un véritable succès avec encore plus de visiteurs venant de plus de 90 communes et de plusieurs départements.

La salle d'honneur et l'agrandissement sur le parking étaient occupés par 31 exposants

Les non alimentaires : 7 exposants

Les alimentaires : 18 exposants

Les producteurs de foie gras : 6 participants

Cette année, en plus des maires de la Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier et du Conseiller Général du canton, la remise des prix a été honorée par la présence du Sous-Préfet de l'arrondissement de Thiers et par Claude BOILON, Vice-Président du Conseil Général.



Résultats du concours 2007

En catégorie conserve :

1^{er} prix : M^{me} JALLAT

2^{ème} prix : M^r RELIER

3^{ème} prix : M^{me} SABATIER

4^{ème} prix : M^r PONTVIANNE

En catégorie semi conserve :

1^{er} prix : M^r CROUZET

2^{ème} prix : M^{me} JALLAT

3^{ème} prix : M^{me} SABATIER

4^{ème} prix : M^r PONTVIANNE

5^{ème} prix : M^r RELIER

En catégorie sous vide :

1^{er} prix : PROGALIM

2^{ème} prix : M^r CROUZET

3^{ème} prix : M^{me} JALLAT

4^{ème} prix : M^r RELIER



A l'issue de la proclamation des résultats, M^r Alfred GROS de la DDAF a remis la médaille d'argent du Ministère de l'Agriculture à M^r CROUZET pour la régularité de sa production.

D'une façon générale, le jury a trouvé que "le cru 2007" était un très bon cru.

Roland VIGIER et son équipe du restaurant « Le Clos Fleuri » de Maringues ont assuré la partie restauration de midi avec un menu gastronomique très apprécié.

Après le vin d'honneur offert par la municipalité tous les participants se sont donnés rendez-vous pour la 13^{ème} édition le 15 novembre 2008.



Une étude d'aménagement Communal

est en cours d'élaboration



En vue de poursuivre le développement communal de manière raisonnée et cohérente, la Municipalité souhaite mener une réflexion d'ensemble prenant en compte l'urbanisme, la sauvegarde et la mise en valeur de notre patrimoine, le développement des activités économiques....

Pour cela, elle a confié une étude au cabinet DESCOEUR, spécialisé dans ces problématiques.

Elle porte sur l'ensemble du territoire (bourg et villages) et doit permettre de dégager des axes prioritaires et définir des orientations d'aménagement global.

Son coût est 17.000 euros H.T.

Elle fait l'objet d'une aide financière de l'Etat dans le cadre de la Dotation Globale d'Equipement à hauteur de 60 %.



Les Finances des Collectivités locales ont connu de profonds changements depuis une vingtaine d'années, avec une tendance à la hausse des dépenses due notamment aux mouvements successifs de décentralisation et un certain désengagement de l'Etat.

Le Budget est la traduction financière de toutes les actions de la Municipalité, tant pour la gestion quotidienne (fonctionnement) que pour son action d'aménagement et d'équipement (Investissement).

Une lecture attentive de celui-ci permet de comprendre les choix de la politique municipale.

Voté le 11 avril dernier, le Budget Primitif s'équilibre en dépenses et en recettes à

Recettes de Fonctionnement : 2.017.299 €

70 - Produits des services : 160.600 €

Concessions cimetière, redevances funéraires, repas à domicile, cantine, abonnements, médiathèque, tanneries, salles Honneur et Annexe...

72 - Travaux en régie : 53.500 €

73 - Impôts et taxes : 712.604 €

Contributions directes, droits de place, impôts sur les spectacles, emplacements publicitaires, droits de mutation.

74 - Dotations et participations : 809.195 €

Dotations forfaitaire, dotation d'aménagement, subventions du Département (halle des sports, PDI, dotation d'animation locale décentralisée), participations des communes au fonctionnement des écoles publiques,

compensations taxe professionnelle, taxes foncières et taxe d'habitation, fonds national de péréquation, reversement taxe professionnelle (TPU)...

75 - Autres produits de gestion courante : 81.000 €

Locations, produits divers de gestion courante.

013 - Atténuations de charges : 200.000 €

Remboursement de rémunération du personnel (CNASEA pour les salaires, Contrats d'accompagnement à l'emploi, Contrats Avenir, CNP pour maladies, accidents du travail ...).

77 - Produits exceptionnels : 1.000 €

Dons, remboursements divers, produits cessions immobilières...

Dépenses de fonctionnement : 2.017.299 €

60 - Achats et variations de stocks : 300.500 €

Eau, gaz, électricité, combustible, carburant, alimentation, fournitures repas à domicile et cantine, produits d'entretien ménager, produits pharmaceutiques, vêtements de travail, livres bibliothèque, fournitures scolaires et administratives, fournitures de voirie, petit équipement.

61 - Services extérieurs : 77.430 €

Location de matériel (photocopieurs), entretien de bâtiments, voies et réseaux, entretien matériel roulant, maintenances téléphonique et informatique, assurances, documentation générale.

62 - Autres services extérieurs : 50.430 €

Indemnité comptable, honoraires, frais d'actes, fêtes et cérémonies, annonces et insertions, publications, transports, frais d'affranchissement et télécommunications, cotisations diverses...

63 - Impôts et taxes : 27.000 €

Taxes foncières, cotisations centre de gestion FPT, autres impôts.

64 - Charges du personnel : 889.310 €

Agents titulaires et non titulaires, cotisations URSSAF, caisses de retraite, ASSEDIC, assurances CNP, médecine du travail, indemnités diverses...

65 - Autres charges de gestion courante : 178.145 €

Indemnités des élus, cotisations des syndicats intercommunaux, subventions aux associations, participation au contrat d'association de l'école privée...

66 - Charges financières : 71.000 €

Remboursement des intérêts de la dette.

67 - Charges exceptionnelles : 5.200 €

Prix des maisons fleuries, subventions exceptionnelles.

Virement à la section d'investissement : 390.384 €

Dépenses imprévues : 28.500 €

Produit fiscal attendu pour 2008

TH	Base Notifiée	Taux voté par le CM	Produit
Taxe d'habitation	2.093.000	15,33 %	320.857 €
Taxe foncière des propriétés bâties	1.562.000	15,48 %	241.798 €
Taxe foncière des propriétés non-bâties	88.500	15,48 %	73.499 €
TOTAL			636.154 €

Dans la continuité de 2007, 2008 est marquée par la poursuite ou le lancement de grands chantiers, avec la construction d'un nouvel équipement sportif, route de Vichy, la rénovation de nombreuses voiries, la réalisation d'un observatoire à Lachamp, et l'enfouissement des réseaux... et de nombreuses autres actions dans divers domaines.

Dépenses d'investissement

1.511.451 €

- Capital emprunts : 147.000 €
- Capital EPF/SMAF : 10.100 €
- Matériels de transports : 20.000 €
- Plantations : 5.000 €
- Matériels de bureau : 2.000 €
- Matériels divers : 45.000 €
- Autres bâtiments : 125.074 €
- Mobilier : 5.000 €
- Eclairage public : 40.000 €
- ZPPAUP-PAB : 13.500 €
- Participation SMAF : 2.670 €
- Intégration Immeuble François Seguin : 147.850 €
- Terrains : 600 €
- Reliures Etat-Civil : 16.700 €
- Travaux en Régie : 53.500 €

Dépenses par opération

Eglise	Observatoire LPO	Immeuble FSEGUIN
Travaux : 30.000 €	Travaux : 60.000 €	Com. de Communes : 42.000 € Travaux : 21.000 €
Tribunes et Salle	Voirie	
Travaux : 520.000 €	Travaux : 204.457 €	

Recettes d'investissement

1.511.451 €

- Virement section de fonctionnement : 390.384 €
- DGE : 36.000 €
- FCTVA : 91.180 €
- TLE : 10.000 €
- Emprunts : 250.000 €
- Intégration Immeuble F. Seguin : 147.850 €
- ZPPAUP : 9.010 €
- Amendes de Police : 5.000 €

Subventions par opération

Eglise	Équipement Sportif	Immeuble FSEGUIN
Etat : 12.000 € Cons. Général : 30.000 € Cons. Rég. : 8000 € TOTAL : 50.000 €	Cons. Général : 230.000 € Cons. Rég. : 210.000 €	Ministère Intérieur : 2.400 € C. de Com. : 42.000 €
Voirie		
Cons. Général : 17.627 € Ministère Intér. : 20.000 €		

	TH	FB	FNB	TP
AMBERT	10,69	19,60	73,97	TPU*
AULNAT	14,48	15,76	91,64	TPU*
BILLOM	19,33	32,41	170,57	TPU*
COURPIÈRE	11,46	18,26	61,40	TPU*
LEMPDES	15,13	14,71	109,23	TPU*
LEZOUX	16,94	22,35	101,25	TPU*
MARINGUES	15,33	15,48	83,05	TPU*
PONT DU CHÂTEAU	15,50	15,20	107,30	TPU*
PUY-GUILLAUME	11,60	15,56	75,69	14,08
ST ÉLOY LES MINES	11,07	16,40	44,34	9,96
ST RÉMY SUR DUROLLE	11,40	17,59	69,66	11,04

* **TPU** : Ces communes sont adhérentes à des communautés de communes ; leur taux de TP est donc fixé par le conseil communautaire.

Pour Maringues (Limagne, Bords d'Allier) le taux de TPU est de 13,24 %

CINÉ PARC



Les cinéphiles apprécient de plus en plus le « cinéma près de chez nous » puisqu'à Maringues, la fréquentation du public est en augmentation.

Les films projetés sur le circuit ont été bien accueillis avec une moyenne de 40 spectateurs à chaque séance.

175 personnes se sont déplacées et ont décerné, sans aucune contestation, la palme d'or au film de Dany Boon : « BIENVENUE CHEZ LES CH'TIS ».

Avec CINE-PARC

Toutes les 3 semaines, le mardi, un film récent en soirée, pendant les vacances scolaires, un film pour enfants à 15 H.

Des prix modiques : 5 € plein tarif, 3 € pour les enfants moins de 13 ans, 36 € la carte de 10 tickets.

Projection dans la salle multimédia du Collège Louise Michel

Vous trouverez le programme à l'accueil de la Mairie et de la Médiathèque

TANNERIES

Le musée des Tanneries a besoin d'un toilettage.

Tout au long de cette année, la commission paritaire des Tanneries va travailler pour le restructurer, le rendre plus attrayant et pour revaloriser ce qui fut l'identité de Maringues durant des siècles.

Le musée sera accessible aux visiteurs seulement dans le cadre des visites guidées programmées par l'Office de Tourisme Riom Limagne.

Renseignements

Au téléphone : 04 73 38 59 45

par mail : contact@tourisme-riomlimagne.fr

Salle de Sports

Voici 23 ans que la salle de sports a été mise à disposition des associations.

Elle est utilisée au maximum, la journée par les scolaires, à partir de 17 heures par les associations. Plus aucun créneau horaire n'est disponible, une nouvelle activité sportive ne peut être créée. Nous avons prévu la construction d'une nouvelle salle pour courant 2010.

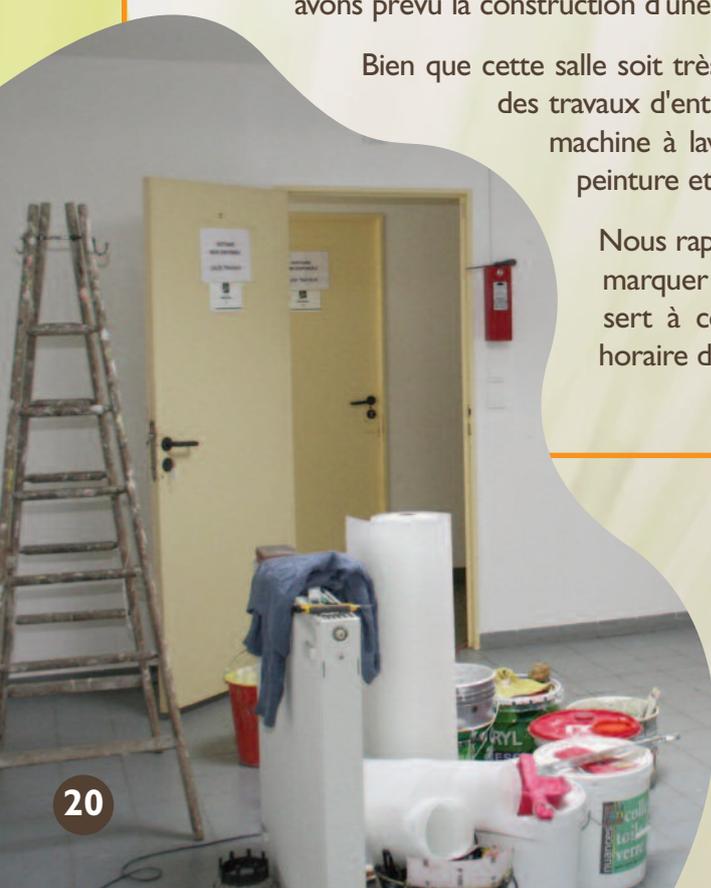
Bien que cette salle soit très fréquentée, 1676,30 heures pour 2007, elle vieillit bien, mais des travaux d'entretien sont faits régulièrement, nous venons de faire réparer la machine à laver les sols pour un montant de 640 euros. Des travaux de peinture et réfection sont également en cours dans les vestiaires du foot.

Nous rappelons aux utilisateurs que le cahier mis à leur disposition pour marquer les heures doit être impérativement rempli, c'est ce qui nous sert à compter le nombre d'heures d'utilisation et à définir le coût horaire d'utilisation, 19,69 euros pour 2007.

Les rugbymen contre le cancer

Les anciens joueurs de rugby de l'ASM ont créé une équipe qui propose de jouer pour des associations caritatives. L'antenne de Maringues organisera un match le 21 septembre 2008,

Retenez cette date



La ligue contre le cancer

LE SAVEZ-VOUS ?

- La Ligue Contre le Cancer a été créée et reconnue d'utilité publique en 1918.
- La Ligue est le 1^{er} financeur privé de la recherche en France.
- Plus de 75 % des ressources proviennent de la générosité publique.
- 103 comités départementaux, appuyés par des milliers de bénévoles, interviennent sur le terrain au quotidien.
- Plus de 700 000 adhérents soutiennent et font confiance à la Ligue.
- Dans le cadre du Plan Cancer, la Ligue assure le service :

Cancer Info Service
0 810 810 821

Dispositif d'information et de soutien



En 2007, grâce à la générosité du public, la Ligue contre le cancer dans le Puy-de-Dôme a consacré 1.093.000 € pour financer les actions de lutte contre le cancer :

Actions pour les malades (qualité de vie des malades à l'hôpital, soutien psychologique, aides aux familles et surtout équipements de diagnostic et de traitement) : 518.000 €

Information, Prévention (lutte anti-tabac), dépistage (sein et colon) : 268.000 €

Recherche (programmes nationaux : 97.000 € programmes locaux : 210.000 €) : 307.000 €

Avec ses 13.728 adhérents, en augmentation de 847 sur 2006, le comité du Puy-de-Dôme se classe parmi les quatre premiers des 103 comités pour sa générosité au prorata de sa population.

L'antenne de Maringues et ses environs

Avec ses manifestations et grâce aux dons de particuliers, elle a recueilli en 2007 : 11.500 €. Les 35 bénévoles des six communes expriment toute leur gratitude à tous les participants et donateurs, ainsi qu'aux municipalités et aux associations qui les soutiennent.

L'équipe des bénévoles n'est bien sûr pas fermée ! Tous ceux qui seraient prêts à nous donner un « petit coup de main » seront bien accueillis.

Les prochaines manifestations de l'année :

Samedi 5 juillet : moules-frites à Luzillat

Samedi 6 septembre : marche à Joze

Dimanche 21 septembre : match de rugby de gala avec les anciens de l'ASM à Maringues

Samedi 8 novembre : Choucroute dansante à Crevant-Laveine

Nous vous attendons nombreux !

Poursuite du programme

d'assainissement

Conformément aux orientations définies par le schéma communal d'assainissement, une 3^{ème} tranche de travaux est à l'étude.

Après les villages des Goslards et de la Côte Rouge qui ont été équipés en système d'assainissement collectif, c'est au tour de Pont-Picot.

Le cabinet EGIS Eau, qui s'est vu confier la maîtrise d'œuvre de cette opération, prépare le dossier. Quelques éléments techniques ne sont pas tranchés et font l'objet d'un examen approfondi.

Dans le bourg, il subsiste un secteur pour lequel il y a urgence à intervenir Rue du Pont d'Andou, où les effluents vont directement vers le milieu naturel.

Il faut donc dans les meilleurs délais remédier à ce « point noir » de pollution.

Actuellement, l'assainissement est composé d'un réseau unitaire non relié à la station d'épuration.

Le programme de travaux consiste à la mise en place d'un collecteur d'eaux usées et d'une conduite de refoulement sur une longueur de 90m, ainsi que l'installation d'un poste de refoulement.

Ce dernier devra être dimensionné afin de permettre le raccordement des habitations situées en partie basse du Boulevard du Foirail.

L'estimation prévisionnelle de ce projet est chiffrée à 80.000 €uros H.T.

Les demandes de subvention ont été adressées au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Dans leur attente, l'élaboration du projet se poursuit en vue de lancer la consultation des entreprises.

INFOS

www.sba63.fr
sba.contact@wanadoo.fr
0 800 831 181
(appel gratuit)

CALENDRIER DES COLLECTES 2008

COMMUNE DE MARINGUES



JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 M	1 V	1 L	1 M	1 S Férié	1 L
2 M	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M
3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M
4 V	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J
5 S	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V
6 D	6 M	6 S	6 L	6 J	6 S
7 L	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D
8 M	8 V	8 L	8 M	8 S	8 L
9 M	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M
10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M
11 V	11 L	11 J	11 S	11 M Férié	11 J
12 S	12 M	12 V	12 D	12 M Rattrapage	12 V
13 D	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S
14 L Férié	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D
15 M	15 V Férié	15 L	15 M	15 S	15 L
16 M	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M
17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M
18 V	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J
19 S	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V
20 D	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S
21 L	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L
23 M	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M
24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M
25 V	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J Férié
26 S	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V
27 D	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S
28 L	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D
29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 L
30 M	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M
31 J	31 D		31 V		31 M

Les collectes du bac vert et du bac jaune ont lieu entre 4h30 et 9h15 (merci de sortir vos bacs la veille au soir)

Les collectes prévues les jours fériés sont assurées le mercredi de la semaine correspondante

N'hésitez pas à consulter les consignes de tri dans votre guide et sur notre site internet www.sba63.fr

Ensemble au service de l'environnement

La prévention des déchets



Qu'est ce que la prévention des déchets ?

La prévention des déchets et le recyclage sont complémentaires.

Pour sa part, le **recyclage** permet de donner une seconde vie aux emballages grâce au tri réalisé par les usagers.

La prévention des déchets consiste à éviter ou à réduire la production des déchets et à en limiter la nocivité (substances dangereuses et/ou difficiles à recycler.)

Pourquoi faire de la prévention des déchets ?

- Parce qu'aujourd'hui, la quantité de déchets produits en France s'accroît de 2% par an.
- Pour avoir moins de déchets à traiter, à mettre en décharge.
- Pour maîtriser les coûts de gestion des déchets tout en respectant l'environnement et notre santé.
- Pour limiter la consommation de matière première non renouvelable.
- Pour laisser un environnement sain aux générations futures.

Comment produire moins de déchets ?

Concevoir et produire mieux (c'est le rôle des fabricants) :

En réduisant la toxicité et en améliorant la qualité des produits, pour cela il faut :

Produire des marchandises respectant des critères stricts de protection de l'environnement.

Concevoir des produits avec des matériaux facilement recyclables.

En augmentant la durée de vie des produits :

Produits ayant une durée de vie plus longue .

Produits facilement démontables et réparables.

En diminuant les quantités de matière qui deviendront des déchets :

Réduire les emballages lorsque cela est possible ; éviter de consommer des produits suremballés.

Favoriser les grands formats.

Favoriser les produits concentrés et les éco-recharges.

(Le choix des consommateurs en matière d'achat est déterminant pour peser sur les fabricants afin qu'ils nous proposent des produits plus respectueux de l'environnement).

Acheter et consommer moins et mieux

(chaque consommateur peut s'y efforcer) :

En achetant en fonction de ses besoins.

En achetant un service plutôt qu'un objet.

En achetant et en utilisant des produits qui durent.

En préférant le juste emballage.

En évitant les produits toxiques mauvais pour l'environnement.

Utiliser mieux :

En buvant de l'eau du robinet plutôt que de l'eau en bouteille.

En préférant le courriel plutôt que le courrier papier.

En utilisant de la vaisselle plutôt que des assiettes et des gobelets en plastique.

Réutiliser mieux :

En utilisant le plus possible le papier recto et verso.

En compostant les déchets verts afin de fabriquer son propre engrais.

Agir localement :

Dans le département, le VALTOM (syndicat départemental pour la valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés chargé de mettre en œuvre le plan départemental des déchets) a mis en place un groupe de travail « prévention et réduction des déchets ménagers ». Ce groupe de travail met en œuvre des actions concrètes visant à la réduction des déchets à la source.

Il est constitué d'élus, de représentant des services de l'État, d'acteurs de la grande distribution et d'associations de défense de l'environnement.

Cette commission travaille en collaboration avec les fabricants de déchets dans le but de réduire les emballages et leur toxicité.

Maintenant à vous d'agir en intégrant la prévention dans tous les gestes de votre vie.

Nos Associations

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Président Jean Christian ROBILLON
Rte des Vaures
63350 MARINGUES
04 73 68 76 80

PRO PATRIA

Président Robert IMBAUD
7 rue Maurice Vacher
63350 MARINGUES
04 73 68 63 93
Activités :
Théâtre enfants et adultes,
Atelier d'art enfants et adultes
Basket avec 8 équipes jeunes
(à partir de 5 ans) et 4 adultes
Volley, Hand, gymnastique jeunes
à partir de 3 ans et adultes

JEANNE D'ARC

Président Bernard TIXIER
Les Goslarde
63350 MARINGUES
04 73 68 76 91
Activités :
Gymnastique éveil de l'enfant
à partir de 3 ans et jeunes
Randonnée 1 fois par mois, théâtre,
speed-minton

LES ENFANTS DE LA LIMAGNE

Président Franck MARCHADIER
Champeyroux
63720 ST IGNAT
04 73 63 88 27
Activité : de la musique pour tous et
une école de musique pour les jeunes

USM (foot)

Président Jean SAVIGNAT
18 Rue des Bourrages
63119 CHATEAUGAY
04 73 87 20 71
11 équipes jeunes de 7 à 18 ans
3 équipes seniors masculins
1 équipe seniors féminines

TCM

Président Gérald CHEVALIER
141 Avenue de la Libération
63000 CLERMONT FERRAND
04 73 68 69 61
6 équipes seniors masculins
1 équipe seniors féminine
7 équipes jeunes à partir de 9 ans
3 tournois individuels dans l'année

MARINGUES ARC CLUB

Président Daniel LUSIER
Rue Gilbert Agier
63350 MARINGUES
04 73 68 74 61
Activités :
Tir à l'arc classique et à poulie,
à partir de 7 ans, sans limite d'âge
compétitions départementales et
régionales

SOCIETE DE CHASSE

Président Pierre GANNAT
Pont Picot
63350 MARINGUES
04 73 68 74 68

SOCIETE DE PECHE

Président Marcel THIERRY
Rue du Bouchet
63350 MARINGUES
04 73 68 61 07

SOCIETE DE BOULES

Président René SACLIER
Rue des Varennes
63310 RANDAN
04 70 56 13 93

ASSOCIATION CULTURELLE JEAN JAURES

Président Jérôme FAURE
Le Beaulieu
63720 ST IGNAT

ANCIENS D'AFN

Président Aimé PERISSEL
Rue de la Boule
63350 MARINGUES
04 73 68 61 42

SAUVEGARDE ET MISE EN VALEUR DES TANNERIES

Président Gilles RECOQUE
20 Rue du Baraban
63350 MARINGUES
04 73 68 75 59

APLUM

Président Alain VAUDIERE
CLUB D'ULM
Prouillat
63350 MARINGUES

GYM'MENINGES

Présidente Annick PROT
Rue Sirmond
63350 MARINGUES
04 73 68 60 26

CHORALE AMADEUS

Présidente Catherine DUMONT
Pagnant
63310 ST ANDRE LE COQ

CLUB DE CHIENS DE SAUVETAGE AQUATIQUE

Responsable Laurent DEAT
Rte de Pagnant
63350 MARINGUES
Travail à l'eau avec des chiens
TERRE NEUVE

Des associations de villages

A Pont Picot, LES COMPAGNONS DE LA BIGNOTTE

Présidente Corinne DULIER
Pont Picot - 63350 MARINGUES
04 73 68 71 73

A Vensat, LES AMIS DE LA FORGE

Présidente Mireille THIRION
Vensat - 63350 MARINGUES
04 73 68 77 02

Aux Fourniers, LA PRADE DES FOURNIERS

Président Robert BRUGIERE
Les Fourniers
63350 MARINGUES

LIGUE DEPARTEMENTALE CONTRE LE CANCER ANTENNE LOCALE DE MARINGUES

Président Henri BERTRAND
Rue Gilbert Agier
63350 MARINGUES
04 73 68 62 83

des marches, des soirées dansantes, des ventes de tulipes sur le marché, et prochainement, le 21 septembre 2008, un match de rugby avec les anciens joueurs de l'ASM, tous les bénéfices de ces manifestations sont entièrement reversés à la Ligue Départementale contre le cancer